

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 9 décembre 2021

- Investissements Ségur de la santé en Maine-et-Loire : une réponse massive aux enjeux du territoire** p. 2
- Améliorer l'inclusion des personnes vivant avec un handicap en Maine-et-Loire par la scolarisation et l'emploi** p. 6
- Développer l'exercice coordonné pour améliorer le parcours de santé des patients et renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels - Exemple de la CPTS Vallées de l'Anjou Bleu** p. 10

Contact presse
Direction générale
Département communication
ars-pdl-communication@ars.sante.fr
06 78 26 56 94

Investissements Ségur de la santé en Maine-et-Loire : une réponse massive aux enjeux du territoire

La stratégie régionale des investissements Ségur en Pays de la Loire a été élaborée sur la base d'une concertation avec l'ensemble des acteurs (acteurs de terrain, élus locaux, ...), via la mise en place d'un comité régional d'investissement en santé et la mobilisation des conseils territoriaux de santé. Elle donne une visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. Modernisation de l'offre, réponses aux besoins des territoires et coopération des acteurs sont les axes prioritaires de cette stratégie.

Ces investissements, d'une ampleur inédite, vont bénéficier au secteur sanitaire et médico-social sur l'ensemble du territoire. L'objectif est double : conforter une offre de qualité en proximité et moderniser les équipements pour renforcer l'attractivité de nos établissements.

⇒ [Voir le dossier de presse complet sur la stratégie régionale des investissements Ségur en Pays de la Loire](#)

Quelques projets soutenus en Maine-et-Loire

- **Projet convergence du CHU d'Angers**

Avec l'opération Convergences / Larrey qui se matérialise par la création du bâtiment Convergences regroupant les plateaux techniques (urgences, blocs, imagerie, réanimation renforcée...), le CHU d'Angers transforme en profondeur son offre de soins, son organisation et modernise son capacitaire et plateau technique. L'opération Larrey vient parachever les objectifs de l'opération : regrouper toutes les activités de soins sur le site principal, connecter les bâtiments entre eux et regrouper les activités en fonction des logiques de soins et de prises en charge (notamment en fonction de l'intensité de leur recours au plateau technique) mais aussi de type de flux (patient, logistique, soignants).

Montant du projet : 432 M€
Montant de l'aide apportée : 129 M€

- **Restructuration du pôle de santé mentale de Cholet**

Le projet concerne l'ensemble du pôle de santé mentale du CH de Cholet, impliquant une refonte totale des organisations actuelles, dans un but d'efficacité et de qualité de prise en charge. Il s'agit ainsi de regrouper la psychiatrie adulte aujourd'hui répartie dans deux bâtiments inadaptés aux installations techniques vieillissantes, dans un bâtiment neuf du site principal. En pédopsychiatrie, l'ensemble des activités de consultation et d'hospitalisation de jour de pédopsychiatrie seront regroupées sur un même site proche du centre-ville à l'exception de l'hôpital de jour des enfants de moins de 6 ans, qui restera à proximité des services de pédiatrie.

Montant du projet : 31 M€
Niveau d'aide en cours de détermination

- **Regroupement de deux EHPAD « Les Ligériennes » à Saint-Georges-sur-Loire**

Face à la vétusté du bâti du site de Savennières, reconstruit en 2001 mais nécessitant aujourd'hui de gros travaux de restructuration et de réhabilitation, les résidences les Ligériennes (quatre établissements) portent le projet de transfert des 42 lits des Savennières vers le site de Saint-Georges-sur-Loire.

Montant du projet : 5,7 M€
Montant de l'aide apportée : 1,2 M€

Ce projet répond à plusieurs priorités régionales et territoriales : l'amélioration de la qualité de l'offre en Ehpad, l'amélioration de la permanence des soins, notamment de nuit du fait du regroupement, la prise en compte des enjeux de transition écologique et énergétique.

Soutien apporté aux établissements sanitaires en Maine-et-Loire dans le cadre du Ségur Investissement :

- | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Pour l'investissement du quotidien des équipes (2021) : 6,4 M€• Pour restaurer les capacités d'investissement sur 10 ans : 30,6 M€• Total par habitant : 45 € |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Liste des projets identifiés dans le cadre du Ségur en Maine-et-Loire

Cette liste n'est pas exhaustive, puisque de nouveaux projets ont vocation à s'inscrire dans les mesures qui vont être déployées au titre des mesures de financement thématiques soutenues par le fond d'investissement régional d'ici à 2030 ainsi qu'au titre de l'aide à l'investissement pour le secteur médico-social pour les années 2022-2024.

Les projets sanitaires structurants qui seront financés au titre des crédits Ségur :

Ville	Établissement	Projet	Financement au titre du Ségur (K€)
Angers	CHU D'ANGERS	Convergences Reconstruction secteur chaud + Restructuration des activités d'hospitalisation	129 000
Cholet	CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	Restructuration du pôle santé mentale	Niveau d'aide en cours de détermination

Les projets sanitaires qui ont vocation à être financés, sous réserve de leur finalisation et validation, dans des mesures thématiques du fond d'intervention régional (seuls sont indiqués les projets de plus de 5 M€) :

Thématique	Ville	Établissement	Projet
Territorialisation	Trelazé	CLINIQUE SAINT JOSEPH	Restructuration et redimensionnement de la filière d'activité de la clinique
	Chemillé et Vihiers	CHI LYS HYROME	Restructuration complète et extensions pour les sites de Vihiers et de Chemillé
	Angers	CLINIQUE DE L'ANJOU	Restructuration des activités d'hospitalisation
	Saumur	CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR	Plateau technique et consultations
SSR	Angers	ASSOCIATION LES CAPUCINS	Remise à niveau étages d'hospitalisation
	Martigné- Briand	CENTRE HOSPITALIER LAYON AUBANCE	Reconstruction/restructuration du SSR
	Doué en Anjou	GCS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE DOUESSINS	Construction d'un plateau de rééducation SSR commun aux établissements SSR du GCS
	Sèvremoine	ETABLISSEMENT DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION	Reconstruction SSR Montigné et Tillières avec extension capacitaire
Urgences	Cholet	CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	Extension du services des urgences
	Saumur	CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR	Reconstruction du service des urgences
Cancérologie	Angers	INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L'OUEST	Extension du service de médecine nucléaire CHU Angers / ICO

	Cholet		Développement d'une antenne de radiothérapie sur Cholet
Aval USLD	Angers	CHU D'ANGERS	Restructuration USLD de St Nicolas. Opération en lien étroit avec la restructuration globale du pôle médico-social saint Nicolas
Santé mentale	Avrillé	CLINIQUE ST DIDIER	Restructuration des activités d'hospitalisation et développement des alternatives à l'hospitalisation
	Les Ponts de Cé	CESAME	Evolution des structures extra hospitalières du Cesame
			Restructuration des structures d'hospitalisation adultes

Les mesures de restauration des capacités financières des établissements de santé :

Ville	Établissement	Financement au titre du Ségur (K€)
Angers	ICO – SITE PAUL PAPIN	12 217
Chalonnnes-sur- Loire	HOPITAL DE LA CORNICHE ANGEVINE	2 296
Doué-en-Anjou	CENTRE HOSPITALIER DOUE EN ANJOU	4 745
Longué-Jumelles	CENTRE HOSPITALIER LUCIEN BOISSIN	3 823
Terranjou	CENTRE HOSPITALIER LAYON-AUBANCE	296
Doué-en-Anjou	SSR LES RECOLLETS	29
Cholet	CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	5 533
Angers	SSR CTRE BASSE VISION ET AUDITION	30
Trélazé	SSR SAINT CLAUDE	739
Angers	SSR LES CAPUCINS	869

Les projets du secteur médico-social financés au titre de l'année 2021 projets nouveaux :

Ville	Établissement	Projet	Financement au titre du Ségur (K€)
Ecouflant	RESIDENCE LES HAUTS DE MAINE	Création d'un PASA pour 12 à 14 résidents et de deux UPAD pour 13 et 14 résidents par unité	1 361
Mazé Million	ETABLISSEMENT DE SANTÉ BAUGEOIS VALLÉE	Reconstruction des sites de Mazé Milon et la Ménitré sur un terrain à Mazé-Milon	2 888
St Georges des Gardes	EHPAD SEVRET	Création d'une UPAD Aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs	100
St Georges sur Loire	RESIDENCE LES LIGERIENNES	Extension de 42 lits sur l'Ehpad de Saint-Georges-sur-Loire par rapatriement des lits de Savennières	1 193
Val d'Erdre-Auxence	ESAT L'ARGERIE	Réhabilitation et extension	578

	(ADAPEI 49)		
--	-------------	--	--

Les projets du secteur médico-social financés au titre de l'année 2021 aide exceptionnelle complémentaire :

Ville	Établissement	Projet	Financement au titre du Ségur (K€)
Les Ponts de Cé	EHPAD LES CORDELIÈRES	Extension et restructuration	1 290
Montreuil Bellay	EHPAD MONTREUILBELLAY	Reconstruction	429
Saumur	RÉSIDENCE RETRAITE DE L'ABBAYE	Reconstruction	780
Trélazé	EHPAD LES PLAINES	Reconstruction de l'établissement	1 140

Améliorer l'inclusion des personnes vivant avec un handicap en Maine-et-Loire par la scolarisation et l'emploi

En matière de handicap, les **orientations politiques de l'ARS Pays de la Loire fixent 3 objectifs principaux** :

- Construire une **société plus ouverte aux personnes vivant avec un handicap** dans la perspective d'une société plus inclusive ;
- Concevoir **des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun** ;
- **Simplifier leur vie quotidienne.**

Ainsi, l'Agence œuvre à ces objectifs au travers de **plusieurs actions** :

- **En matière de scolarisation** : ouvrir l'école aux enfants et engager la « désinstitutionnalisation » ;
- **En matière d'emploi** : soutenir l'insertion professionnelle et/ou la formation adaptée et fluidifier les parcours entre le milieu protégé et l'emploi en milieu ordinaire de travail ;
- **En matière d'accessibilité** : solutionner l'ensemble des parcours des personnes vivant avec un handicap grâce à une collaboration à 360° des acteurs territoriaux.

L'accompagnement et la scolarisation des enfants vivant avec un handicap en Maine-et-Loire

Depuis 2019, au-travers la démarche co-portée « ensemble pour une école inclusive », **l'ARS et l'Académie de Nantes amplifient leur action pour faire progresser le service public de l'école inclusive**. Pour cela, **le secteur médico-social se transforme** et reconsidère son offre et sa place dans l'accompagnement via l'inclusion scolaire. Cela a pu se traduire par une transformation de l'offre « institutionnelle » classique (en établissement) en une **offre plus modulaire permettant aux établissements d'accompagner un plus grand nombre d'enfants**, en proposant d'autres types de prestations (accueil temporaire, répit, SESSAD¹, PCPE²...).

Le Maine-et-Loire compte **3 231 enfants en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire en 2020**

- **Création de places de SESSAD et déploiement du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour la gestion des listes d'attente en SESSAD**

Les SESSAD sont des services médico-sociaux constitués d'équipes pluridisciplinaires qui visent à apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents vivant avec un handicap dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles, en favorisant leur développement et l'acquisition de leur autonomie.

15 nouvelles places de SESSAD ont été créées en Maine-et-Loire sur cette **fin d'année 2021** portant à **889 places l'offre de SESSAD** financée par l'Agence sur le département.

Malgré la création de nouvelles places de SESSAD dans le département, il existe encore des situations où les besoins d'accompagnement ne sont pas satisfaits et les personnes sont inscrites sur des listes d'attente. C'est pourquoi, l'action du PCPE départemental (qui réunit l'ensemble des gestionnaires de SESSAD), déployé depuis 2020, se poursuit en 2021. Il permet de répondre aux situations critiques des jeunes sans solution, notamment de scolarisation. **L'ARS des Pays de la Loire a dégagé, pour l'année scolaire 2021-2022, une enveloppe supplémentaire de 2 000 000 € qui seront alloués aux Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) qui accompagneront ces situations** repérées dans le cadre de « commissions de priorisation » associant MDPH-Education Nationale-ARS-Organismes gestionnaires. Outre des prestations directes proposées aux usagers (principalement des jeunes), réalisées par des professionnels salariés ou libéraux, les PCPE soutiennent et guident les familles et les aidants, notamment pour le suivi et la coordination du parcours.

- **Des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMASco)**

Ces équipes mobiles assurent aux établissements scolaires de l'enseignement public et privé des prestations d'appui indirectes : conseil et sensibilisation aux professionnels et appui à l'adaptation de sa scolarité dès lors que la situation de l'élève le nécessite.

Sur le Maine-et-Loire, **les équipes sont territorialisées pour le 2nd degré** et portées par des associations gestionnaires d'ESMS :

¹ SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

² PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

- Cholet – Thouarcé – Vihiers : coopération entre ADAPEI 49 et Innovation Parcours
- Angers Loire Métropole : Les Chesnaies
- Saumurois : Les Chesnaies
- Segréen : ADAPEI 49
- Baugeois et Anjou Loir Sarthe : ADAPEI 49

Pour le 1^{er} degré, une équipe départementale est en cours de déploiement pour une mise en œuvre dès décembre 2021. Elle est portée par Handicap Anjou en partenariat rapproché avec Vyv.

- **La scolarisation des élèves présentant des troubles du spectre autistique (TSA)**

Il existait déjà en Maine-et-Loire 2 ULIS TSA (élémentaire et collège)³ par l'accompagnement d'un SESSAD porté par Les Chesnaies. Fort de cette expérience, l'ARS et l'Education Nationale travaillent actuellement sur le déploiement de nouveaux dispositifs pour ces élèves aux besoins spécifiques : les **Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)**.

Il existe **deux classes maternelle autisme en Maine-et-Loire** :

- Angers, portée par Handicap Anjou
- Cholet, portée par l'ADAPEI 49

<p>Chaque UEMA est financée par l'ARS à hauteur de 280 000 € et bénéficie d'un poste d'enseignant de l'Education Nationale.</p>

Ces classes d'enseignement autisme accueillent des enfants avec TSA de maternelle, au sein d'une école ordinaire, sur les mêmes temps scolaires que les autres enfants. L'équipe de l'UEMA est composée d'une enseignante spécialisée, d'une psychologue, d'une psychomotricienne, d'une éducatrice de jeunes enfants... Ensemble, elles interviennent autour d'une **prise en charge globale et individualisée afin de développer la communication, l'autonomie et travailler sur les apprentissages scolaires du jeune élève.**

Une **Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)** a également été ouverte en septembre 2021 à Cholet par l'ADAPEI 49.

<p>Prochainement :</p>

<p>Pour la rentrée 2022, une nouvelle UEMA ouvrira à Saumur.</p>

- **La scolarisation adaptée au sein d'un établissement médico-social pour enfant**

Lorsque la scolarisation ne peut pas être envisagée en classe ordinaire du fait du handicap, il est alors proposé un accompagnement médico-social spécifique au sein d'un établissement scolaire adapté.

<p>Actuellement, 885 élèves sont scolarisés en unité d'enseignement externe ou interne en Maine-et-Loire.</p>

Il existe une offre de services avec **plusieurs établissements médico-sociaux (ESMS) enfants sur le territoire de type IME (Institut Médico Educatif ; 861 places en Maine-et-Loire), ou ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique ; 208 places).**

Auparavant organisées de façon spécifique au sein de chaque établissement, **les prises en charge sont aujourd'hui davantage ouvertes vers une scolarisation adaptée en milieu ordinaire** avec des accompagnements mixtes et/ou une scolarisation à temps partagés entre institution et école.

De nouveaux dispositifs d'inclusion appelés **Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)** mêlant scolarisation en milieu ordinaire et accompagnement spécialisé par une équipe pluridisciplinaire médico-sociale se développent pour permettre cette inclusion scolaire.

Ces unités d'enseignement rattachées aux établissements médico-sociaux sont désormais implantées dans différents établissements scolaires de proximité. Ainsi, les enfants participent, en fonction de leur projet, à des activités de l'école de manière individuelle ou collective (cantine, récréation, sorties scolaires...).

- **La plateforme de coordination et d'orientation PCO TND 0/6 ans**

En Maine-et-Loire, la plateforme de coordination et d'orientation dans le cadre du parcours d'orientation et d'intervention précoces pour les enfants âgés de 0 à 6 ans avec trouble du neuro développement (PCO TND) a **ouvert en octobre 2020.**

³ ULIS TSA : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Troubles du Spectre Autistique

Cette plateforme départementale est co-portée par Vyv et le Césame (établissement public en santé mentale). Elle a vocation à **assurer la mise en place et le déroulement d'un parcours d'intervention précoce et de diagnostic des enfants repérés ou présentant des inquiétudes.**

Prochainement :

Cette offre de service pourra être proposée à moyen terme auprès des enfants de 7 à 12 ans.

L'accompagnement et le soutien à l'autonomie des adultes vivant avec un handicap en Maine-et-Loire

La politique du handicap portée par le Gouvernement repose sur une ambition forte : changer durablement de regard et de méthode pour **accompagner l'autonomie** des personnes concernées, **renforcer leur citoyenneté**, par leur liberté et leur émancipation et bénéficier de tous leurs talents en rendant la **société plus accueillante et plus inclusive.**

De fait, cette inclusion touche de façon transversale de nombreux domaines : la santé, les politiques sociales, l'éducation, le logement, les transports, l'emploi...

- **Les nouvelles plateformes d'emploi accompagné**

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes vivant avec un handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur.

L'ARS co-pilote le déploiement de 5 plateformes territoriales d'emploi accompagné dans la région (1 par département) pour mieux coordonner et proposer un parcours d'emploi pertinent auprès des jeunes travailleurs handicapés. Ces plateformes réuniront tous les partenaires institutionnels (ARS, DDETS, SPE, MDPH, AGEFIPH, FIPH-FP) et permettront de soutenir l'insertion professionnelle aux côtés des employeurs.

En Maine-et-Loire, la plateforme est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires.

- **La transformation des ESAT et le parcours renforcé vers l'emploi**

Objectif : accompagner les transitions des ESAT⁴ vers le milieu ordinaire de travail et la souplesse des parcours en adéquation avec les projets de vie de la personne.

À la suite d'une concertation sur l'avenir des ESAT, le Gouvernement a présenté le 12 mai dernier le Plan National de transformation des ESAT avec plusieurs propositions concrètes pour la transformation de l'offre. Celles-ci mettent avant plus de flexibilité dans les parcours, pour les individus mais aussi pour les établissements : possibilité pour les personnes d'évoluer à la fois en ESAT, en entreprise adaptée (EA) et en entreprise ordinaire classique, favoriser l'accès à la formation permettant à la personne de réaliser son projet tout en sécurisant ses ressources financières durant cette période...

Cette approche permet de véritablement entrer dans la transformation de l'offre des ESAT, qui deviendraient à cette occasion Etablissements et Services d'Accompagnement par le travail (auparavant Aide par le Travail).

Prochainement : une plateforme de transition 16/25 ans

Afin d'accompagner les transitions difficiles entre le passage du secteur enfant vers le secteur adulte, **l'Agence participera au financement à titre expérimental d'une plateforme de transition 16/25 ans à hauteur de 420 000€ sur 3 ans.**

L'objectif du dispositif est de mettre fin aux ruptures de prise en charge liées à l'âge et de limiter les situations dites « sans solution ».

⁴ ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

Un nouveau dispositif transversal adulte / enfant : la Plateforme de Répit et d'Accompagnement (PFRA) handicap

Cette plateforme de répit **ouvrira en Maine-et-Loire fin 2021-début 2022 grâce à un co-financement ARS et Conseil Départemental**. Elle sera portée par l'UDAF du Maine-et-Loire avec l'objectif d'apporter davantage de **soutien en faveur des aidants**, en assurant 3 grandes missions :

- **Offrir un répit aux aidés et aux aidants** au plus près de leurs besoins et attentes ;
- **Accompagner les aidants** (soutien psychologique et psychosocial, information et conseil sur les droits et les aides existantes, aide à la parentalité, actions de formation, de sensibilisation) ;
- **Se constituer en pôle ressource** sur les besoins des aidants dans le cadre notamment des réflexions sur l'organisation de l'offre sur le territoire.

La Plateforme **interviendra sur l'ensemble du département** par la réalisation de répits à domicile, en établissement et service médico-sociaux ou en milieu ordinaire, l'existence de permanences, d'antennes ou de dispositifs itinérants, la participation aux Contrats Locaux de Santé (CLS) ou à des missions de formation, sensibilisation, aux besoins des aidants sur tout le territoire départemental.

Développer l'exercice coordonné pour améliorer le parcours de santé des patients et renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels

Exemple de la CPTS Vallées de l'Anjou Bleu

Le département du Maine-et-Loire compte aujourd'hui 31 MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles), 3 CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) et 12 ESP (équipes de soins primaires). Le développement de ces projets témoigne d'une dynamique forte d'exercice coordonné des professionnels de santé dans le département. Ces trois dispositifs permettent à la fois d'améliorer l'organisation des prises en charge des patients sur les territoires de santé et de faciliter l'exercice des professionnels.

La dynamique CPTS se poursuit dans le département du Maine-et-Loire

L'ARS Pays de la Loire, l'Assurance maladie et les professionnels de santé du territoire ont **signé le 19 novembre 2021 l'avenant à l'accord conventionnel interprofessionnel de la CPTS Vallées de l'Anjou Bleu**. Cette signature est la concrétisation du projet d'élargissement du territoire initial de la CPTS COLHAJ, passant d'une taille 1 à une taille 2. Elle couvre ainsi l'ensemble du territoire du Pays de l'Anjou Bleu, à l'exception de 6 communes situées sur le territoire de la CPTS de Châteaubriand (Pouancé, Chazé-Henry, La Prévière, St Michel-et-Chanveaux, Carbay et Armaillé) et prend le nom de CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu.

La CPTS couvre désormais un **territoire d'environ 65 000 habitants**.

C'est le fruit d'un travail de négociation de qualité entre la CPTS, la CPAM et l'ARS mené d'août 2021 à aujourd'hui. L'élargissement territorial de la CPTS est également le fruit d'une **volonté forte des professionnels de santé du territoire de travailler ensemble et de partager des valeurs communes**, comme en témoigne la qualité du projet de santé. C'est aussi la concrétisation de la **fiche action 3 du CLS de l'Anjou bleu signé le 9 juillet 2019**.

L'avenant est constitué de 5 missions :

- L'amélioration de l'accès aux soins
- L'organisation des parcours pluri-professionnels
- Le développement des actions territoriales de prévention
- Le développement de la qualité et de la pertinence des soins
- L'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

L'enjeu majeur sera de **fédérer le plus grand nombre de professionnels de santé libéraux ainsi que des professionnels du champ du médico-social et du sanitaire** dans une logique de transversalité et de fluidité des parcours de santé des habitants du territoire et notamment des plus fragiles.

Les CPTS du Maine-et-Loire

Les CPTS regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile...

Depuis le 8 septembre 2020 (date de signature de la 1ère CPTS du département), **3 CPTS ont été constituées dans le Maine-et-Loire**.

Un maillage territorial des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) très développé dans le département

L'ARS accompagne fortement les professionnels porteurs d'un projet de **maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)** car ces dernières répondent à la fois aux besoins de la population **en termes de qualité, de sécurité et de continuité (coordination entre professionnels de santé) et aux aspirations des jeunes professionnels de santé** (travail en équipe, équilibre entre vie privée et vie professionnelle, pas d'investissement, souplesse du bail). Ces structures d'exercice attirent les jeunes médecins là où les cabinets isolés échouent.

Le département du Maine-et-Loire possède un bon maillage territorial en MSP : on compte **31 MSP réparties sur l'ensemble du territoire**.

Le maillage territorial est complété par les **équipes de soins primaires (ESP)** du département. Forme de coordination très souple, l'ESP représente le premier niveau de l'exercice coordonné. Elle est constituée de professionnels de santé du 1er et 2nd recours de ville : à minima d'un médecin généraliste et d'un paramédical. On compte **12 ESP dans le département du Maine-et-Loire**.



Exercice coordonné en Maine-et-Loire

